

# LE DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES RECRUTE



**Hautes-Alpes**  
le département

## Agent d'exploitation

**Direction des Infrastructures Routières et  
Aéronautiques**  
Par voie statutaire ou contractuelle



### Missions :

- Exécution de travaux d'entretien et d'exploitation sur routes
- Participation à la mission de surveillance du réseau
- Intervenant dans la mise en œuvre du service hivernal
- Astreintes
- Entretien engins et locaux

**Service :** Antenne Technique de Gap  
**Résidence administrative :** Centre Technique de La Saulce

**Cadre d'emploi :** Adjoint technique  
**RIFSEEP :** Classification / Cotation : C2  
Collectivité Adhérente au CNAS

### Adressez C.V. et lettre de motivation à :

**M. le Président du Département  
des Hautes-Alpes**  
Direction des Ressources Humaines

Service Recrutement, Formation  
et Évolutions Professionnelles

Hôtel du Département - Place Saint-Arnoux  
CS 66005 - 05008 GAP CEDEX

Retrouvez nos offres d'emploi  
et postulez en ligne sur notre  
site internet : [hautes-alpes.fr/emploi](https://www.hautes-alpes.fr/emploi)

- Réalisation de travaux manuels, d'entretien du patrimoine routier (maçonnerie sur OA, OH, mur de soutènement, VRD, réparation du bâtiment, entretien de chaussée, débroussaillage, ...). Nettoyage et entretien des dépendances de voirie (fauchage, collecte des déchets...). Pose de signalisation ;
- Identifier et rendre compte de tout dysfonctionnement éventuel sur le réseau routier ;
- Participation au tour d'astreinte en tant qu'intervenant, à la fois lors du service hivernal ou lors de l'astreinte estivale ;
- Entretien courant des engins et maintien en ordre des locaux du CT et autres bâtiments départementaux.

### Profil recherché :

#### Bureautique :

Messagerie Outlook (utilisateur)

#### Niveau Requis :

- Compétences techniques dans les domaines maçonnerie, béton, TP, routier et espaces verts
- Formation de base et compétences spécifiques en maçonnerie exigées
- Sens du service public
- Sens du travail en équipe et bon relationnel
- Utilisation du matériel d'espaces verts (débroussailleuse, tronçonneuse...)
- Conduite d'engins agricole (tracteur notamment)

CACES / ACES : R 482 cat A, C1 et E souhaitables

Permis de conduire : **C**  obligatoire / **E**  / **B**

Habilitation électrique :

Risques Professionnels	Conditions et Contraintes d'exercice
<p><b>Renvoi Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) de la Collectivité</b>            - Appliquer les consignes et réglementations relatives à la signalisation, l'hygiène et sécurité, la prévention des risques d'accidents.  <b>Unité de travail</b> : Antennes et Centres Techniques            Règlement Équipements de Protection Individuel (EPI): Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>	<p><b>Organisation du temps de travail</b> : Référence au règlement intérieur exploitation en vigueur  <b>Règlement des usages numériques</b>  <b>Règlement des usages véhicules</b> : conduite en sécurité des engins de VH et autres véhicules</p>
<b>Relations fonctionnelles :</b>	
<b>En Externe</b>	<b>En interne</b>
› Usagers de la route	› Antenne technique